



## credit a la consommation vieux de 20 ans

Par **louis74**, le **25/02/2010** à **08:21**

Bonjour,

il y à , à peu près 20 ans j ai fais un crédit à la consommation via un catalogue de vêtements , pour ne pas citer de nom, un petit crédit à l époque d'environ 10000 francs, pour un tas de raisons , je n'ai pas honorer la dette entièrement, les années passent, je suis contactée , par des huissiers, m'ordonnant de payer,les intêrets plafonnaient au alentours de 6000 euros , j'ai refusé, et plus de nouvelles jusqu'à lannée dernière,la veille de noel, un huissier, m'explique que le lendemain, la maison de mon nouveau mari allait être saisie si je ne payais pas 5600 euros dans la journée, chose pour moi impossible, il négocie alors avec moi l'envoi de 10 chèques , ce dans la journée avec accusé de reception envoyé par fax, sinon saisie, je m'exécute pour l'envoi de 10 chèques de 250 euros chacun.et lui demande en échange de me retirer du fichier de la banque de france , pour honorer malgré moi l'autree serie de 10 cheque d'un montant équivalent, ce monsieur, au bout d'un an de paiement régulier de 250 euros m'a raccorché au nez et je n'ai plus aucunes nouvelles. pourquoi , cette société de crédit m'aurait elle roulée sur le montant de la dette avec intêrets plus qu'élévée, que dois je faire...?

merci de me répondre...

Par **louis74**, le **25/02/2010** à **10:34**

Bonjour et merci de votre réponse,

l'huissier m'a raccorché au nez, cette dette était à lépoque presque payée, j'ai honoré tant que j'ai pu à l'époque j'avais souscrits une assurance chomage et décès , j'éte jeune et au téléphone je disais amen à tout pourtant cette assurance n'a servi a rien... c'est le seul crédit que j'ai fait de toute ma vie, je me suis retrouvée seule avec deux enfants et sans revenus , mais dès que j'ai pu ,j'ai payé , de plus à une certaine époque un huissier était venu me voir et me dire qu il ne pouvait rien contre moi , mais que surtout je ne devais pas répondre aux courriers , je devais tout ignorer, et je l'ai cru bettement jusqu'au jour ou j'ai voulu faire un crédit pour l achat d'une maison, ma situation ayant changé je me suis retrouvée avec un refus biensur je ne suis pas riche mais j'ai pour habitude de ne rien devoir, mais je n'ai aucun documents des montants que j'ai payé , aucun documents de cette société de crédit tout à disparu il y 15 ans. je pense avoir largement payé toutesces années pourquoi n'ai pas de relance de cet huissier, pourquoi la société de crédit ne me contacte t-elle pas ? moi je ne sais pas... quoiqu il en soit , je ne sais toujours pas ce que je dois à ce jour puisque personne ne m'écrit ..

Par **louis74**, le **25/02/2010** à **10:38**

dois\_je contacter la société de crédit, l'ai fait l'année dernière leur demandant de bien vouloir m'envoyer un document sur ma dette auprès de leurs servies et aussi les années avec les intérêts calculés , je n'ai jamais eu de réponses...  
voilà